

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

7 février 2017

Date d'affichage :

20 février 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **13 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : José DUBREUIL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170213-DELIB170214-DE
Date de télétransmission : 15/02/2017
Date de réception préfecture : 15/02/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FEVRIER 2017**

QUESTION N° 14

OBJET : Fonds de concours – passage SNCF : demande de versement à Riom Limagne Volcans

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 31 janvier 2017, et la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 2 février 2017.

Dans le cadre de l'amélioration du transit mode doux, la commune a réalisé fin 2016 des travaux d'aménagement de voirie entre le parking arrière du Parc d'Echange Intermodal et le centre-ville de Riom.

La Coulée Verte, propriété de Riom Limagne et Volcans, emprunte en partie ce trajet en passant sous le pont SNCF. Un fonds de concours a été prévu dans ce cadre.

Ce programme ayant été réalisé et réceptionné, le versement dudit fonds de concours peut être sollicité sur la base du plan de financement définitif qui doit être concomitamment approuvé par les deux assemblées délibérantes.

Le plan de financement définitif peut être présenté comme suit (HT) :

Coût de prise en charge de l'aménagement	114 689,50 €
Fonds de concours Riom Limagne et Volcans	22 314,50 €
Financement communal	92 375,00 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le plan de financement ainsi présenté,**
- **demander le versement du fonds de concours par Riom Limagne et Volcans se rattachant à cette opération.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 février 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL